

Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

N° 4

Été 2001

Universités Louis Pasteur (Faculté des sciences économiques et de gestion) et Robert Schuman (Institut des Hautes Etudes Européennes) ——— Strasbourg.

Éditorial de Michel Dévoluy et Moïse Sidiropoulos

Après deux ans et demi d'UEM, force est de constater que la construction européenne appelle des réponses inédites en matière de politique

Sommaire

- **Le discours de Monsieur Noyer** 3
- **Les Grandes Orientations des Politiques Économiques**
Michel Dévoluy 4
- **La stratégie européenne pour l'emploi et les marchés du travail**
Guy Tchiboza 7
- La gouvernance économique en Europe**
- 1. **Vers une politique commune de l'emploi dans l'Union Européenne**
Guy Tchiboza 11
- 2. **L'Irlande confrontée aux lacunes du policy-mix européen**
Francis Kern et Valérie Malnati 14
- 3. **L'intégration des marchés bancaires en Europe : quel impact ?**
Laurent Weill 17
- 4. **Pour une nouvelle procédure de vote à la BCE**
Michel Dévoluy 20
- 5. **Vers une approche territoriale de la régulation économique en Europe**
René Kahn 22
- **Les événements marquants**
Gérard Lang 26
- **Bibliographie et sites Internet** 28

économique. On retrouve ici un des versants de la question générale de la gouvernance européenne, que le sommet de Nice n'a pas pu résoudre de façon nette. Pour avancer, il faut commencer par admettre que nous sommes encore dans une phase de tâtonnement. La politique économique et monétaire pour l'Union européenne dessinée dans les traités est en réalité une construction inachevée. Il y a d'un côté la politique monétaire unique parfaitement codifiée menée par la BCE et, de l'autre côté, la mise en place de procédures de coordination, plus ou moins contraignantes, à travers les GOPE (Grandes Orientations des Politiques Économiques), les LDE (Lignes directrices pour l'Emploi) et le pacte de stabilité et de croissance. Avant l'instauration de l'UEM, nous étions habitués à raisonner dans le cadre d'économies nationales interdépendantes où les politiques économiques étaient exercées par des entités politiques uniques. Dans chaque pays la distribution des pouvoirs entre le centre et la périphérie (État et régions) faisait l'objet d'une longue

pratique. Aujourd'hui de nouveaux problèmes sont posés. La notion traditionnelle de policy-mix doit être revisitée. La preuve : on parle

désormais d'un *dialogue macro-économique* pour l'UEM. Les politiques régionales ont tendance à vouloir occuper l'espace laissé par le flou décisionnel qui découle des difficultés d'application du principe de subsidiarité. Ajoutons, mais ceci n'est pas propre à l'Europe, que les frontières sécurisantes entre les politiques dites conjoncturelles et structurelles sont elles aussi malmenées. Face à tous ces mouvements, les économistes et les décideurs publics sont interpellés.

L'Opee souhaite naturellement contribuer au débat sur la gouvernance économique européenne. A côté des rubriques traditionnelles, la majorité des articles de ce numéro portent sur ce thème. Les conférences que nous avons organisées ont également stimulé nos réflexions. Citons les trois principales. « Quelle Europe après la Présidence française ? » avec les deux députés européens M. François Bayrou et M. Daniel Cohn-Bendit ; « Questions actuelles de politique monétaire » par le Vice-président de la BCE M Christian Noyer ; « L'Union européenne face à la mondialisation » du député européen M. Mihail Papayannakis.

Les lecteurs du Bulletin de l'Opee savent que nous avons l'ambition d'ouvrir le monde académique sur l'extérieur. Les articles de ce numéro s'inscrivent pleinement dans cette démarche.